



AR Prefecture

005-200034502-20200526-2020047-DE
Reçu le 27/05/2020
Publié le 27/05/2020

« Nihil nisi a numine »

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR**

Séance du 26 mai 2020

L'an deux mille vingt le vingt-six du mois de mai à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 20 mai 2020 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 19

M. Roland BERNARD, Mme Marie-Noëlle CHAIX, Mme Béatrice CLARY, Mme Aurélie DESSEIN, Mme Emilie DROUHOT, M. Fabien FERRARO, Mme Marie FESTA, M. Frédéric GAILLAND, M. Jean-Yves GARNIER, M. Mickaël GAUME, M. GONSOLIN Christian, M. GONSOLIN Rémy, M. Dominique GOURY, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Nathalie LAJKO, Mme LE TOUMELIN Virginie, Mme Nelly MARY, Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : 0

Etaient absents et représentés : 0

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

**DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ELECTRIFICATION DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-7, L 5212-6 et L 5212-7,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 n° 05-2017-12-27.002 portant création du syndicat intercommunal d'éclairage public du Champsaur Valgaudemar,

Vu les statuts et notamment l'article 5 indiquant la clé de répartition du nombre de délégués par commune,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des délégués au SIEP du Champsaur Valgaudemar suite au renouvellement du Conseil municipal,

Considérant qu'il convient de désigner 8 délégués titulaires et de 8 délégués suppléants de la commune auprès du SIEP du Champsaur Valgaudemar.

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Après appel de candidature, les candidats titulaires et suppléants sont les suivants :

Titulaires	Suppléant(e)s
M. Dominique GOURY	Mme Nelly MARY
Mme Emilie DROUHOT	M. Christian GONSOLIN
Mme Béatrice CLARY	M. Fabien FERRARO
M. Mickaël GAUME	Mme Nathalie LAJKO
Mme Aurélie DESSEIN	Mme Virginie LE TOUMELIN
M. Rémy GONSOLIN	M. Jean-Yves GARNIER
M. Jean-Marie GUEYDAN	M. Frédéric GAILLAND
Mme Marie-Noëlle CHAIX	M. Marie FESTA



AR Prefecture

005-200034502-20200526-2020047-DE
Reçu le 27/05/2020
Publié le 27/05/2020

« Nihil nisi a numine »

Nombre de bulletins:	19
Bulletins blancs ou nuls:	0
Suffrages exprimés:	19
Sièges à pourvoir:	8

Candidat(es)	Voix
Délégué et suppléante n°1	19
Déléguée et suppléant n°2	19
Déléguée et suppléant n°3	19
Délégué et suppléante n°4	19
Déléguée et suppléante n°5	19
Délégué et suppléant n°6	19
Délégué et suppléant n°7	19
Déléguée et suppléante n°8	19

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décide de :

ARTICLE 1. Désigner 8 délégués titulaires et de 8 délégués suppléants de la commune auprès du SIEP du Champsaur Valgaudemar comme suit :

Titulaires	Suppléant(e)s
M. Dominique GOURY	Mme Nelly MARY
Mme Emilie DROUHOT	M. Christian GONSOLIN
Mme Béatrice CLARY	M. Fabien FERRARO
M. Mickaël GAUME	Mme Nathalie LAJKO
Mme Aurélie DESSEIN	Mme Virginie LE TOUMELIN
M. Rémy GONSOLIN	M. Jean-Yves GARNIER
M. Jean-Marie GUEYDAN	M. Frédéric GAILLAND
Mme Marie-Noëlle CHAIX	M. Marie FESTA

Membres en exercice :	19	Pour :	19
Membres présents :	19	Abstention :	0
Membres représentés :	0	Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 26 mai 2020

Pour copie conforme

Transmis en Préfecture le :

Affiché ou publié le :

Le Maire,
Laurent DAUMARK

